

Déchets@Ressources 18 du 21 janvier 2025

Un webinaire terres excavée et aménagement du territoire

Dans le but d'optimiser les remises d'avis sur les demandes de permis uniques relatifs aux activités de remblayage, la DIGPD a initié un groupe de travail réunissant les principales instances administratives concernées (SPW TLPE, SPW ARNE-DPA, DSD, DNF, DDRCE-BEA, DEE...) et l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

Les principaux objectifs de ce groupe sont :

- Assurer une meilleure concertation et améliorer la cohérence dans les critères retenus pour justifier l'avis rendu, en particulier ceux permettant de démontrer la plus-value environnementale des projets de remblayage.
- Produire, dans le courant de l'année 2025, un guide coordonné à destination des porteurs de projets pour les aider à introduire une demande de permis la plus complète, la plus objectivée et la plus démonstrative possible.

Les activités de ce groupe de travail ont été présentées dans le cadre du webinaire « Les terres excavées et l'aménagement du territoire – Questions choisies » organisé le 1er décembre 2024 par l'UVCW . Les principaux points d'attention et les attentes des services administratifs du SPW en la matière ont été explicités. La présentation du SPW sur « Que doit contenir une demande de permis relative à la création d'un site récepteur ? » est disponible en ligne via : https://www.uvcw.be/formations/webinaires





Atelier ZERO DECHET à la DIGPD sur le thème de Noël

A la DIGPD, l'exemplarité n'est pas un vain mot ! Ce 10 décembre, une dizaine d'agents de la DIGPD se sont réunis sur le temps de midi afin de réaliser quelques cadeaux ou décorations de Noël en mode *Zéro Déchet* au départ de vieux livres ou encyclopédies. Il en a résulté de très jolies réalisations.





Les 25 ans de la Fédération RESSOURCES

La Fédération RESSOURCES a fêté ses 25 ans le 11 décembre dernier à la citadelle de Namur en présence du Ministre de l'Environnement et de l'Economie sociale, Monsieur Yves Coppieters, et de nombreux partenaires parmi lesquels le DSD. La Fédération RESSOURCES représente 77 entreprises sociales et circulaires actives dans le réemploi en Wallonie (55) et à Bruxelles (22), dont les plus connues sont les Ressourceries, Terre, Oxfam ou encore Les Petits Riens.

Pour ses 25 ans, RESSOURCES a dressé son bilan. Depuis la création de RESSOURCES, le secteur est en croissance constante.

En 2023, les entreprises sociales et circulaires ont réemployé localement 11.500 tonnes, soit 2,33 kg par habitant. En ajoutant les tonnes réemployées à l'étranger, cet indicateur monte à 4 kg par habitant, soit la moitié de l'objectif inscrit dans le Plan wallon des déchets-ressources. Pour y arriver, les entreprises emploient plus de 2.500 personnes.

Si ces performances sont impressionnantes, les défis environnementaux et sociaux ne manquent pas. C'est pourquoi la Fédération RESSOURCES et ses membres visent une croissance annuelle de 15 % afin de réemployer 15 000 tonnes supplémentaires et de créer 1 500 nouveaux emplois d'ici 2030..

Pour y arriver, RESSOURCES et ses membres peuvent compter sur l'appui de la Wallonie, qui vient de moderniser l'agrément dit « réemploi » en le simplifiant et en augmentant les montants des compensations financières octroyées aux entreprises agréées. Il reste encore à confirmer le budget disponible pour permettre aux entreprises de saisir les opportunités offertes au secteur et réellement transformer les déchets en ressources valorisées de manière optimale environnementalement, socialement et économiquement.

Webinaire "le statut du (non)déchet en question"

En 2019, le Gouvernement wallon a introduit la possibilité pour les entreprises de faire reconnaître certaines matières comme sousproduits ou de les faire sortir du statut de déchets. Le 18 octobre, la conférence "le statut du (non)déchet en question", organisée par le Département du sol et des déchets du SPW-ARNE, a fait le point, cinq ans plus tard, sur les avantages, la réglementation et les défis liés à ces concepts, tout en explorant leur rôle dans la circularité, la décarbonation et l'innovation industrielle. Les différentes présentations sont dorénavant disponibles en formats PDF et MP3.

Incendies à répétition dans les centres de tri : Problématique spécifique des batteries Lithium-ion.

Un groupe de travail a été mis en place par la DIGPD afin de réunir les différents acteurs concernés (DENUO, FILPAP, FOST Plus, BEBAT, RECUPEL et COPIDEC) par les risques élevés d'incendie liés à la présence des batteries au Lithium-ion dans les flux de déchets (en particulier les flux de papiers-cartons et les PMC).

En effet, si de nombreuses initiatives ont déjà été réalisées par les différents acteurs du secteur des déchets, plusieurs incendies très graves ont eu lieu ces derniers mois.

Deux sessions de travail ont eu lieu en octobre et en novembre au sein de l'administration, afin de réunir l'ensemble des recommandations, de les synthétiser et de prioriser leur mise en oeuvre.

Plusieurs pistes d'actions à court terme et à moyen terme ont été retenues et sont en cours d'analyse:

- Le renforcement de l'application du nouveau règlement européen au sujet des batteries par les différentes composantes régionales et fédérales,
- L'organisation de communications communes axées sur les dangers que représente un tri incorrect de ces batteries.
- Le développement de statistiques sur les incendies et incidents afin de mieux comprendre et de mieux répondre à la problématique.

Les participants ont souligné l'importance d'établir un cadre juridique clair pour l'organisation de la REP, notamment par la mise en œuvre du projet d'Accord de Coopération Interrégional.

La complexité de la problématique demande un panel de mesures impliquant la collaboration de toute la chaîne de valeur des batteries, tel qu'illustré dans cette récente vidéo réunissant Bebat, Recupel, Denuo, Comet groupe et Galloo.

Visite du FestiVrac : la fête du Vrac, de la consigne, et de l'alimentation durable

Le 12 octobre dernier s'est tenu le FestiVrac : la fête du Vrac, de la consigne, et de l'alimentation durable. Cette initiative est organisée annuellement par l'asbl ConsomAction, le réseau des professionnels d'une consommation zéro déchet, locale, éthique, responsable & durable, avec le soutien de la Wallonie.

Cette année, c'est la Place Saint Lambert à Liège qui a accueilli les visiteurs désireux de découvrir l'univers du vrac et du zéro déchet.

Au programme, une fresque de l'Economie Circulaire, des ateliers sur la lactofermentation, un magasin vrac reconstitué, des stands de producteurs et d'artisans « zéro déchets ».



Obligation de collecte sélective des textiles usagés.

Le 1er janvier 2025 une obligation de collecte sélective des textiles usagés est entrée en vigueur.

Cette nouvelle obligation est imposée au niveau européen par la directive 2008/98/CE modifiée par la directive 2018/851 relative aux déchets et a été transposée dans le cadre législatif wallon via le décret du 09 mars 2023 relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique. La collecte des textiles usagés ménagers est déjà bien établie en Région wallonne et s'effectue majoritairement via les bulles mises en place par les entreprises d'économie sociale agréées.

Cependant, le message de tri sera prochainement modifié pour correspondre à la législation : « tous les textiles propres et secs ». Les textiles usagés devront être préalablement placés dans des sacs fermés de 60 litres.

En ce qui concerne les déchets textiles professionnels, les entreprises qui souhaitent se défaire de leurs textiles usagés, chutes de production, invendus ou fin de série doivent conclure un contrat avec un collecteur de déchets agréé et non les déposer dans les bulles.

Mise en œuvre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les meubles en Wallonie : Rapport final.

En décembre 2024, la Région wallonne a publié le rapport final de l'étude sur la mise en œuvre d'un mécanisme de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les meubles. Cette étude vise à améliorer la gestion des meubles usagés en Wallonie en s'inspirant des meilleures pratiques et en proposant des recommandations concrètes.

Objectifs de l'étude

L'étude avait pour principaux objectifs d'identifier et de caractériser le cycle de vie des meubles, de réaliser un état des lieux des filières actuelles de collecte et de traitement, et de réaliser l'analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux de différents scénarios de REP meubles. L'étude a permis d'établir des recommandations pour la mise en place d'une REP Meubles en Wallonie. https://bit.ly/3Pzs9xe

Les résultats de l'étude montrent que le développement du réemploi des meubles est crucial pour maximiser les bénéfices environnementaux, économiques et sociaux. Les scénarios avec des ambitions fortes pour la collecte et le réemploi présentent les bénéfices les plus élevés pour la société.

Parmi les recommandations clés:

- La mise en place d'une REP financière pour garantir les débouchés de réemploi, de recyclage et de valorisation énergétique.
- L'application de la REP aux meubles ménagers et professionnels.
- Le suivi régulier des données pour assurer une gestion efficace de la filière.
- La définition d'objectifs ambitieux et SMART pour la fin de vie des meubles.
- La mise en place de mesures fédérales et européennes pour inciter à l'éco-conception des meubles.

Pour plus d'informations: <u>le rapport complet et sa synthèse</u>.

Evénement networking de Consomaction

Consomaction propose un moment convivial et riche en échanges.

Le lundi 27 janvier à 19h, rendez-vous chez MUNDO LLN pour un événement networking ouvert à tous. Cette soirée sera l'occasion de :

- Rencontrer de nouveaux acteurs du secteur et élargir votre réseau.
- Découvrir les projets innovants de Consomaction pour l'année à venir.
- Partager vos expériences et vous inspirer les autres participants.

Pour vous inscrire, c'est par ici : https://bit.ly/3Pzs9xe

Lettre d'information du Département du Sol et des Déchets

SPW Environnement - dechets.sol@spw.wallonie.be - Avenue Prince de Liège 15 - 5100 Jambes